



Le FMI et la République du Bénin sont parvenus à un accord au niveau des services sur la sixième revue au titre du Mécanisme Élargi de Crédit et de la Facilité Élargie de Crédit et la troisième revue au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les opinions exprimées dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne représentent pas nécessairement celles du conseil d'administration. Sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision.

- *Les autorités béninoises et les services du FMI sont parvenus à un accord sur la sixième revue du programme appuyé par le MEDC et la FEC et sur la troisième revue de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).*
- *La transformation économique du Bénin se poursuit, avec l'essor des exportations de biens à valeur ajoutée et le dynamisme des technologies de l'information. La croissance économique en 2024 a été de 7,5 %, dépassant les projections initiales.*
- *Les autorités ont convergé vers la norme de déficit budgétaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de 3 % du PIB en 2024, soit un an avant la date prévue dans le calendrier du programme. Elles entendent améliorer le déficit budgétaire à 2,9 % du PIB en 2025, conformément à la loi de finances.*

Washington, le 11 avril 2025 : Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Frédéric Lambert, s'est rendue à Cotonou du 1er au 11 avril 2025 pour mener les entretiens sur la sixième revue du programme économique et financier du Bénin appuyé par le mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la facilité élargie de crédit (FEC), et sur la troisième revue de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

À l'issue de la mission, M. Lambert a fait la déclaration suivante :

« Les autorités béninoises et les services du FMI sont parvenus à un accord sur les mesures mises en œuvre pour achever la sixième revue du programme du Bénin appuyé par le MEDC et la FEC d'une durée de 42 mois et la troisième revue de l'accord appuyé par la FRD, sous réserve de l'approbation de la direction générale et du conseil d'administration du FMI. L'examen par le conseil d'administration du FMI est prévu pour juin 2025.

« La transformation économique du Bénin se poursuit, portée par l'augmentation des exportations de biens à valeur ajoutée et par le dynamisme des technologies de l'information. L'activité économique a été plus forte que prévue, avec un taux de croissance de 7,5 % en 2024, soit un point de plus que la prévision initiale de 6,5%. La croissance devrait rester forte

à moyen terme. Le déficit courant s'est temporairement creusé, en partie en raison des besoins d'investissement et de services professionnels liés au développement de la zone économique spéciale ; le déficit devrait diminuer progressivement, car la transformation sur place des produits de base locaux dope les exportations.

« Les résultats du programme ont été solides : tous les objectifs quantitatifs pour fin décembre 2024 ont été atteints et une consolidation budgétaire concentrée en début de programme a accéléré la convergence vers la norme de déficit budgétaire de l'UEMOA de 3 % du PIB un an avant la date prévue. Cette consolidation budgétaire a été soutenue par un solide recouvrement des recettes fiscales et une exécution budgétaire prudente.

« Conformément à leur loi de finances 2025, les autorités maintiendront le déficit budgétaire global en deçà de 3 % du PIB. La poursuite des efforts de mobilisation des recettes (en s'appuyant sur la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités) créera un espace pour augmenter les dépenses sociales dans les domaines de l'éducation, de la santé, et de l'assistance sociale. En sus de la mise en service du registre social (RSU), l'élaboration en cours d'une cartographie exhaustive des programmes de protection sociale améliorera l'efficacité de la politique holistique de protection sociale au Bénin.

« La mission a discuté des mesures destinées à renforcer la disponibilité de l'information sur les entreprises publiques grâce à la publication en temps utile de leurs états financiers.

« La mission s'est félicitée de l'achèvement des réformes destinées à améliorer le climat des affaires, notamment la mise en place d'un guichet électronique unique pour promouvoir l'investissement et faciliter les exportations et l'extension du registre foncier en ligne à la totalité de la ville de Cotonou. Les services du FMI ont également examiné les mesures prises par les autorités pour améliorer l'accès du secteur privé au crédit tout en préservant la stabilité financière.

« Les autorités continuent d'accélérer les réformes visant à mettre en œuvre leur programme d'action climatique et à renforcer la résilience du Bénin face au changement climatique. À l'issue d'une réforme complète des subventions aux carburants, les autorités ont adopté une réglementation pour soutenir la production d'énergie renouvelable. À la suite de l'adoption par le Parlement d'une nouvelle loi-cadre sur la construction qui fait référence aux risques climatiques, elles travaillent à l'élaboration d'une législation secondaire pour soutenir l'adaptation aux conditions climatiques futures. La mission a discuté des prochaines étapes pour faire avancer la réforme des tarifs de l'eau dans les zones urbaines et celle des tarifs de l'électricité, ainsi que de l'adoption prévue d'une taxonomie verte pour catalyser le financement climatique du secteur privé.

« Les membres de la mission ont rencontré M. Romuald Wadagni, ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, M. Benjamin Hounkpatin, ministre de la Santé, M. Emmanuel Assilamehoo, directeur national de la BCEAO (banque centrale régionale), ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. L'équipe a également rencontré des représentants de la société civile, des représentants des petites et moyennes entreprises et d'agriculteurs, des donateurs et d'autres parties prenantes.

« L'équipe du FMI tient à remercier les autorités pour leur accueil chaleureux et pour le dialogue ouvert et constructif. »